



Observatoire Régional de la Forêt et du Bois – Risque incendie et foncier forestier

1. Contexte

L'association des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur (statut associatif de 15 salariés) représente, conseille et accompagne les élus sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et ses activités induites.

Les Communes forestières, en partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et Fibois Sud, animent l'Observatoire régional de la forêt et du bois (www.foretbois-sud.org). Depuis sa création en 2001, l'Observatoire œuvre à « collecter, synthétiser et diffuser l'information, pour une meilleure connaissance de la forêt, nécessaire à la politique forestière ». Il a pour mission de faciliter l'accès à l'information, proposer un lieu de concertation et fournir des moyens d'analyse et de prospective.

Le changement climatique et l'augmentation du risque d'incendie ont poussé les pouvoirs publics à établir un cadre réglementaire. En vigueur depuis 1985, les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) visent à garantir la sécurité des personnes et des biens tout en prévenant les incendies. L'Observatoire, souhaite mener une étude sur la cartographie des OLD à l'échelle régionale à travers la création d'un groupe de travail. Cette initiative vise à accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de cette réglementation.

Au-delà des enjeux liés à la cartographie des OLD, la gestion du risque incendie et l'accompagnement des collectivités nécessitent également une connaissance du foncier forestier, dont l'identification à l'échelle régionale reste aujourd'hui limitée. Dans ce contexte, il apparaît important que l'Observatoire, à travers un groupe de travail dédié, développe une base de données et une cartographie régionale du foncier forestier afin de mieux accompagner les collectivités sur cette thématique.

2. Missions

Appui à l'animation d'un groupe de travail et à la création d'une cartographie sur les OLD

- Identification des partenaires contributeurs et des besoins
- Animation d'un comité thématique
- Récolte et harmonisation des données
- Création d'une base de données régionale
- Déploiement d'un outil de cartographie des OLD

Appui à l'animation d'un groupe de travail et à la création d'une cartographie sur le foncier forestier

- Identification des partenaires contributeurs et des besoins
- Création et animation d'un comité thématique



- Récolte et harmonisation des données
- Création d'une base de données régionale
- Création d'un outil de cartographie de la propriété forestière
- Création d'un contenu de communication à destination des partenaires de l'Observatoire régional de la forêt et du bois

Le (la) stagiaire pourra apporter un **appui ponctuel à la production de cartographies et de données statistiques** pour les diverses formations dispensées par les Communes forestières, ou pour répondre à des demandes de partenaires, de communes ou intercommunalité encadrées par un acte d'engagement.

3. Profil recherché

- Bac + 4/5, formation géomatique, aménagement du territoire ;
- Maîtrise des systèmes d'information géographique : QGIS ;
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques classiques ;
- Maîtrise/Connaissance des logiciels de bases de données : PostgreSQL/postgis ;
- Capacité de travail en équipe, rigueur, autonomie, esprit de synthèse ;
- Maîtrise des langages SQL et Python ;
- La connaissance du domaine forestier et/ou du fonctionnement des collectivités locales serait un plus.

4. Conditions

- Durée : Stage de 4 mois minimum
- Lieu de travail : GARDANNE (13)
- Date de début : à partir de mars - avril 2026
- Indemnisation : selon barème légal en vigueur pour l'indemnisation des stagiaires.

Dossier de candidature :

Lettre de motivation à l'attention de « Monsieur le Directeur de l'Union Régionale des Communes forestières PACA » + CV à adresser uniquement par mail

theo.izard@communesforestieres.org

Avant le 17/02/2026